

Wallonie

Le verdissement des métiers: un défi

Le verdissement des métiers, c'est bon pour le climat. C'est bon pour l'économie. Et cela peut aussi être bon pour l'emploi sous certaines conditions. Un défi et une priorité pour les délégués.

Non, le verdissement de l'économie, le passage vers une économie bas carbone, l'investissement dans le renouvelable ne sont pas les idées fixes de quelques doux rêveurs. Ce sont de véritables nécessités pour l'avenir de la planète et de réelles opportunités de développement économique. La preuve par Cluster Tweed. Créée en 2008, cette organisation wallonne rassemble plus d'une centaine d'acteurs de l'énergie durable: entreprises, universités, centres de recherche... À l'invitation de la cellule Rise (Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement), son directeur, Cédric Brüll, en a expliqué les missions au Conseil régional wallon (CRW) de la CSC (1): «Notre objectif prioritaire est de favoriser les investissements en production et en exploitation de l'énergie durable en mobilisant les entreprises et

intervenant acteurs de ce secteur autour de projets de qualité et de taille industrielle.» Concrètement, cela passe par la mise en réseau d'entreprises et d'autres acteurs, l'organisation de groupes-projets, la participation à des projets européens, le soutien technique au montage de projets d'investissements, etc.

Le renouvelable est plus rentable

Le Cluster Tweed est une fédération d'entreprises et son principal partenaire est la fédération patronale Agoria (la fédération des entreprises de l'industrie technologique). Pour autant, bon nombre de ses constats et de ses objectifs rejoignent ceux de Rise. «*Les énergies renouvelables sont tout aussi rentables (ou plus rentables) que les énergies conventionnelles. Elles enrichissent davantage la Wallonie que les énergies conventionnelles. Elles créent de nouveaux emplois. Elles garantissent l'indépendance énergétique de la Région et diminuent son empreinte carbone. Il en va de même de l'efficacité énergé-*

tique», affirme Cédric Brüll. Il tient ce discours avec enthousiasme depuis son arrivée à la tête de Cluster Tweed et, au fil des ans, les chiffres lui donnent raison.

Des militants du Groupe Environnement de la CSC Liège-Huy-Waremme ont voulu en avoir le cœur net. Emmené par Dominique Linotte, permanent interprofessionnel, ils se sont demandés à qui profite ce verdissement de l'économie et où sont les emplois verts. Ils ont donc entamé un processus d'information et de réflexion. D'octobre 2014 à mai 2015, ils ont rencontré une série d'acteurs de terrain actifs dans des secteurs ou métiers en transition en région liégeoise. Ils ont constaté ainsi qu'un réel potentiel existe bel et bien en Wallonie. Puis, ils ont soumis à des experts les données ainsi récoltées et organisé une journée d'études (2) avec l'objectif de dégager des points d'appui ou des leviers syndicaux pour favoriser une transition socialement juste.

Formation, formation, formation

Ils en ont retiré une certitude: les métiers verts sont rarement de nouveaux métiers, mais ils demandent d'ajouter des compétences nouvelles à des métiers existants de longue date. D'où un mot d'ordre prioritaire: l'accès aux métiers verts passe par la formation. Il s'agit pour les travailleurs d'ajouter une ou des dimensions supplémentaires à une bonne formation de base dans des profils déjà existants. C'est aussi vrai dans le secteur de l'énergie que dans l'agroalimentaire ou le maraîchage... Ainsi, pour travailler dans la construction d'éoliennes, il faut avoir une formation de base en montage et y ajouter des compétences dans le travail en hauteur. Pour travailler dans la construction passive, il faut avoir une formation classique et y ajouter une bonne connaissance des matériaux composites. Pour être un chauffagiste «vert», il faut pou-



voir installer aussi bien une chaudière à condensation qu'une chaudière à pellets...

Les métiers sont devenus hybrides et les travailleurs doivent ajouter des compétences nouvelles aux savoir-faire classiques. Pour les jeunes, cela peut s'acquérir en formation de base. Pour les travailleurs actifs, cela passe par la formation continue. «*Les délégués doivent donc sans cesse retaper sur ce clou-là*», souligne Dominique Linotte.

Des emplois locaux

Un des avantages de l'économie verte, c'est qu'elle peut amener une relocalisation de l'activité. C'est vrai, par exemple, pour la production d'énergie, la réparation, le recyclage, l'alimentation... Mais tout n'est pas gagné d'avance! Cette relocalisation passe par plusieurs conditions: la présence sur le marché de l'emploi de travailleurs bien formés et la maîtrise du fléau que représente le dumping social. Contournant les lois, certaines entreprises utilisent des travailleurs qui, poussés par la nécessité, acceptent des conditions sociales moindres que celles normalement en vigueur. La CSC et ses centrales se battent avec énergie pour le contrer, en particulier dans le secteur de la construction, et exercent des pressions sur les responsables politiques (régionaux, fédéraux et européens) pour qu'ils prennent les mesures qui s'imposent. En effet, le verdissement de l'économie passe nécessairement par des choix politiques. Ce sont eux qui disposent des leviers essentiels. Mais chaque citoyen, chaque délégué dans son entreprise peut déjà agir pour stimuler les bonnes décisions.

(1) Cette présentation a eu lieu lors de la réunion du Comité régional wallon (CRW) à Bouge le 25 février 2016. Pour en savoir davantage: www.clustertweed.be

(2) En collaboration avec Rise, le Groupe Environnement de la CSC Liège-Huy-Waremme a organisé une matinée d'études le 13 novembre 2015. Les actes de ces travaux ont fait l'objet d'une publication coordonnée par Dominique Linotte: «*Quelle gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans le contexte d'une économie en transition?*», Cahiers Rise, n°6, décembre 2015. La brochure est disponible à la FEC. Une vidéo «*Emplois et compétences dans une économie en transition*» a également été réalisée. À voir sur <https://youtu.be/PzasZaAf13A>

Tous les métiers peuvent verdir

Un métier «vert» peut être un métier dans le secteur des déchets ou de l'environnement. Mais tous les métiers peuvent verdir si on les modifie dans la perspective d'améliorer l'environnement ou de réduire les impacts négatifs. Lors de son congrès à Mexico en 2010, la Fédération internationale des travailleurs du transport ITF (International Transport Workers' Federation) (1) s'est penchée sur les pistes concrètes pour développer des transports soutenable et moins polluants. Preuve que le verdissement est possible non seulement à l'échelle d'un métier, mais aussi d'un secteur tout entier.

(1) La Fédération internationale des travailleurs du transport fédère 751 syndicats représentant 4.600.000 travailleurs dans 148 pays.

Bonnes pratiques pour l'action syndicale

Améliorer les bonnes pratiques professionnelles en matière d'économie d'énergie, en quoi est-ce un travail syndical? (1)

- **Il vaut mieux agir sur les coûts de l'énergie que sur les coûts salariaux.**

La facture énergétique a tendance à augmenter. Il vaut donc mieux, autant que possible, anticiper les économies d'énergie plutôt que de subir des coupes dans l'emploi ou les salaires. C'est d'autant plus vrai en Wallonie, région d'industrie lourde très énergivore comparée à d'autres régions d'Europe.

- **Les économies d'énergie sont indispensables pour atteindre les objectifs climatiques fixés par l'Union européenne à l'horizon 2050: réduire de 80 à 95% les émissions de gaz à effet de serre.**

Selon le GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, la moitié de ce que l'humanité peut émettre de carbone a déjà été utilisé depuis le début de l'ère industrielle et la marge de manœuvre restante est ridiculement faible compte tenu de la faiblesse des progrès réalisés jusqu'à présent. Les entreprises investissent dans des équipements performants. Les bonnes pratiques complètent l'investissement consenti.

- **Le développement de bonnes pratiques peut s'avérer gratifiant pour le personnel.**

À condition de le faire dans un contexte social favorable, une «entreprise apprenante» est un cadre de travail où les compétences et l'intelligence des travailleuses et travailleurs sont davantage mobilisées.

- **L'accompagnement de cette recherche de bonnes pratiques est un travail syndical.**

Les travailleurs sont intéressés à la bonne santé de l'entreprise sur le long terme, entre autres pour préserver et développer l'emploi. Et la nécessité de s'adapter à une économie d'avenir justifie que le syndicat prenne l'initiative. L'accompagnement syndical permet d'intégrer cette question en restant attentif aux conditions de travail.

(1) Extrait de l'outil d'action «*Transition vers une économie sobre en énergie*» coordonné par Dominique Linotte et réalisé par Rise en prolongement de la journée d'étude du 13 novembre 2015.